

DEMANDE DE DEROGATION
POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES
***cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande**

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 Ou Dénomination (pour les personnes morales) : GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SEVRES (GODS)

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : 48 rue Rouget de Lisle
 Commune : NIORT
 Code postal : 79000
 Nature des activités : Etude et protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux en Deux-Sèvres

Qualification : Association loi 1901, fondée en 1981, Agréée au titre de la protection de la nature et de l'environnement.

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Circus pygargus</i> Busard cendré	0 – 300	Nichées de 1 à 7 œufs ou pulli dont la majorité devra être protégée
B2 <i>Circus cyaneus</i> Busard Saint-Martin	0 – 60	Nichées de 1 à 7 œufs ou pulli dont la majorité devra être protégée
B3 <i>Circus aeruginosus</i> Busard des roseaux	0 – 50	Nichées de 1 à 7 œufs ou pulli dont la majorité devra être protégée
B4 <i>Circus macrourus</i> Busard pâle	0 – 5	Nichées de 1 à 7 œufs ou pulli dont la majorité devra être protégée
B5	indéterminable	

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Protection et sauvegardes des nichées de Busards (cendré, Saint-Martin, des roseaux et pâles) susceptibles d'être détruite par les travaux agricoles.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés : UFCS – LPO Vendée St-Denis-du-Payré
 Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
 S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : ...
 S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet
 Capture avec époussette Pièges préciser :
 Autres moyens de capture Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalité de marquage des animaux (description et justification) : Bagueage MNHN, CRBPO des pulli et des adultes.
 Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :
 Destruction des oeufs Préciser :
 Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
 par pièges Préciser :
 par capture et euthanasie Préciser :
 par arme de chasse Préciser :
 Autres moyens de destruction Préciser :
 Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
 Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
 Utilisation de sources lumineuses Préciser :
 Utilisation d'émissions sonores Préciser :
 Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
 Utilisation d'armes de tir Préciser :
 Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : visite au nid et manipulations des œufs et/ou des poussins

 Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION

Formation initiale en biologie animale Préciser : BTS GPN, LICENCE, MASTER, DOCTORAT
 Formation continue en biologie animale Préciser :
 Autre formation Préciser : Bagueur agréé par le MNHN

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : 01/01/2024 à 31/12/2029
La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Nouvelle-Aquitaine
Départements : Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Maritime
Cantons :
Communes :

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
.....
Suite sur papier libre.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rapport avant le 31/12 sur le nombre de nids suivis et protégés, le nombre de jeunes à l'envole et le nombre d'œufs et/ou pulli transportés en centre de soins.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à Niort
Le 01/06/2023
Signature du demandeur François TEYSSIE, Directeur

